

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la capitale.

Registre *par*

N° 100

SIGNALEMENT.

Le *M* *Herrardou Jean*
Nelly, sieur de long
nati^f de Labesnette
demeurant à Labesnette
allant à *Mataro* (Espagne)
âgé de *34* — ans, taille d'un mètre
50 centimètres,
cheveux *châtains*, front *couvert*
sourcils *châtains*, yeux *bleu-brun*
nez *pointu* bouche *moyenne*
barbe *châtaine* menton *roulé*
visage *ovale* teint *ordinaire*

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DÉPOSÉES :

à l'encre

FAIT à *Amiens*, le *13* *juin* 18*51*

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Nelly

Amiens le 13 Juin 1851

Apragemere



Le maire de la Commune de
 Labrousse soussigné Certifie que
 le nommé Terredon Jean Volley
 né à Labrousse le 14 Septembre 1817
 est de bonne vie et mœurs et qu'il
 n'a été fait aucune plainte sur sa
 conduite pendant son séjour à Labrousse
 le présent a été arrêté par le conseil municipal
 le 13 Septembre 1881 pour être
 par rapport à la préfecture de Bordeaux



Commune de Labrousse

Hauteur 1 mètre 50 c.
 cheveux bruns sans
 yeux bleus sans
 favoris chatons
 nez droit nez pointu
 bouche moyenne
 menton carré
 visage oval
 teint coloré
 expression
 ne fait signal

J. M. H. maire

